



COMBAT POUR LA SOUVERAINETÉ SUR LES BARRAGES HYDROÉLECTRIQUES



16 avril 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Il faut faire barrage à la tragédie des biens communs en défendant la souveraineté sur les barrages hydroélectriques

Avec la privatisation d'Aéroports de Paris que la loi PACTE met sur les rails, la CFE Énergies considère que c'est le débat de la souveraineté sur les infrastructures stratégiques du pays qui doit aujourd'hui s'ouvrir.

Alors que les aéroports des États-Unis, pourtant peu enclins au collectivisme, restent eux, sous maîtrise publique, l'histoire des privatisations des autoroutes françaises est là pour démontrer que l'État, une fois qu'il est réduit au rôle de régulateur et de concessionnaire après avoir cédé son rôle d'actionnaire majoritaire, perd dans les faits la main sur la gestion et donc l'avenir d'infrastructures pourtant stratégiques pour le pays et sa souveraineté.

A l'heure où l'offensive chinoise en Europe réveille les consciences sur la nécessité de créer les outils de la souveraineté sur les infrastructures européennes, la CFE Énergies salue les parlementaires français, tous bords confondus, qui se sont emparés de cette question. Au-delà du processus de Référendum d'Initiative Partagée engagé pour dire non à la privatisation d'Aéroports de Paris, ce sont plus de 100 députés qui viennent de signer une proposition de loi visant à éviter la mise en concurrence des concessions hydroélectriques.

Convaincue que l'hydroélectricité est un secteur stratégique tant pour la production d'électricité renouvelable que pour la gestion durable des ressources en eau, la CFE Énergies salue d'autant plus cette initiative qu'elle n'a de cesse d'inviter le Gouvernement à mettre fin aux mises en demeure initiées par la Commission Européenne en octobre 2015 et en mars 2019 sur les barrages hydroélectriques français.

Au regard des risques économiques, sociaux et environnementaux de leur mise en concurrence, le Gouvernement doit définitivement en rejeter le principe car elle ne ferait que désorganiser et désoptimiser un secteur qui a pourtant fait la preuve de son efficacité. Sa priorité, est bel et bien de défendre la souveraineté nationale sur les actifs stratégiques que sont les barrages hydroélectriques.

A l'heure de la restitution du grand débat national, la CFE Énergies rejoint les Français qui s'en sont saisis pour défendre les biens communs et revendiquer la maîtrise publique des infrastructures stratégiques au nom de l'intérêt général. C'est le sens de sa mobilisation depuis trois ans, à Paris, à Bruxelles et dans les territoires, pour éviter que cette mise en concurrence des barrages ne conduise à la bien funeste tragédie des biens communs.

Plus mobilisée que jamais, la CFE Énergies demande donc au Gouvernement de faire preuve avec les barrages hydroélectriques du même volontarisme vis-à-vis du droit européen de la concurrence que celui qu'il a affiché dans la fusion Siemens-Alstom, en s'inscrivant dans la proposition législative des 100 députés.

Contact presse : Alexandre GRILLAT - alexandre.grillat@cfe-energies.com

LA CFE ÉNERGIES,
100 % LIBRES... 100 % VOUS !

CFE ÉNERGIES
www.cfe-energies.com